



PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

Données générales

Adresse de l'Installation

Rue Ambiorix 25 (étage .1et2)

4000 Liège

unité d'habitation

Maillen

non communiqué

28/12/2016

examen de conformité (Art.

270) - mise en service

Danny Bonten

Type de locaux

Electricien

Responsable des travaux

Date du contrôle

Type du contrôle

Agent visiteur

Visualisation de l'habitation et de l'installation



Données du raccordement

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)

TECTEO - RESA (opérateur GRD)

non communiqué

En attente

/ 63A

Type de raccordement

Câble compteur - tableau

Tension nominale de service

Courant nominal de la protection de

branchement

aérien

EXVB 4 x 10 mm²

230V - AC

10(50)A - Indéterminé - 50A

envisagé

Code EAN

Numéro du compteur

Index jour / nuit

Compteur non placé : Le calibre de la protection

branchement maximum autorisé pour

l'installation ici contrôlée est de

Contrôle

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position

OK

Nombre de tableaux

1

Nombre de circuits

21

Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)

Les fondations datent

d'avant le 1/10/1981

Prise de terre

piquets

Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)

27

Conformité des liaisons équipotentielles et des

OK

PE

Test de continuité

concluant

Contrôle boucle de défaut

concluant

Protection contre les contacts indirects

OK

Résistance minimale d'isolement mesurée (M Ω)

12.34

Dispositif différentiel de tête

ID - 63A - 300mA - type A -

test OK

Dispositif différentiel "sdb"

ID - 63A - 30mA - type A -

test OK

Raccordement

OK

Éclairage/machines

OK

Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles

OK

Protection contre les contacts directs

OK

Conclusion : CONFORME



A la date du **28/12/2016**, l'Installation électrique de **"Rue Ambiorix 25 (étage .1et2) - 4000 Liège"** est conforme au Règlement Général des Installations Électriques.

Le contrôle réalisé par **Certinergie** a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.

Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'Installation.

Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le **28/12/2041**.

Signature de l'agent

Signature du responsable de l'exécution des travaux

Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaire

Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles

Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre

N° de compte : BE57 0688 9789 1035

TVA : BE0536501654



Site internet: www.certinergie.be

Tél: 0800 82 171

Mail : info@certinergie.be